



# SYNDICAT NATIONAL DES BRASSERIES INDEPENDANTES

Le seul syndicat qui représente  
exclusivement les brasseries  
artisanales et indépendantes



*Janvier 2023*

## SON RÔLE ET SES MISSIONS :

- Créé en juin 2016, le Syndicat National des Brasseries Indépendantes a pour mission de :

- **REPRESENTER :**

Nos adhérent(e)s auprès des institutions françaises et européennes

- **DEFENDRE :**

Nos brasseries auprès des administrations et des pouvoirs publics

- **FEDERER :**

L'ensemble des brasseries indépendantes pour être représentatif

- **INFORMER, CONSEILLER, AIDER**

Nos adhérent(e)s sur les sujets réglementaires et juridiques

- Le SNBi est la **seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes.**

- Plus de 850 adhérent(e)s ont rejoint le SNBi à ce jour

- Soit plus de 2 250 emplois

## LES VALEURS DU SNBI

Les valeurs du SNBi reposent sur :

- **L'honnêteté** : la brasserie adhérente fabrique réellement sa propre bière, elle est le véritable producteur  
**... au SNBI, pas de brasserie fantôme.**
  
- **La transparence** : Brassée et conditionnée par (nom de la brasserie - adresse du site de production)", sont clairement indiqués sur tous les étiquetages de nos adhérents sur toutes les bières vendues par sa brasserie.  
**... au SNBI, pas de place au doute.**
  
- **L'unité** : toutes les brasseries adhérentes sont des brasseries indépendantes  
**... au SNBI, nos propres problématiques au coeur de nos sujets.**
  
- **L'égalité** : le mode de vote est 1 brasserie = 1 voix  
**...au SNBi, seule la démocratie prime.**
  
- **Le respect** :
  - être en accord avec toute la législation française en vigueur
  - ne pas dégrader l'image de la bière en général**... au SNBi, être conforme sur tous les aspects.**

## SON ORGANISATION

Le conseil d'administration du SNBi  
élu en mars 2020 composé de 14 brasseurs



**Jean François DROUIN** – Les Brasseurs de Lorraine  
Président  
Délégué Régional Grand Est



**Sonia RIGAL**  
Déléguée Générale  
Responsable communication et relations adhérents



**David HUBERT** – Brasserie Ninkasi  
Vice - président  
Délégué Régional Auvergne Rhône Alpes



**Daniel THIRIEZ** – Brasserie Thiriez  
Vice - président  
Délégué Régional Hauts de France



**Jean-Olivier RIEUSSET** - Brasserie Alaryk  
Vice - président  
Délégué Régional Occitanie



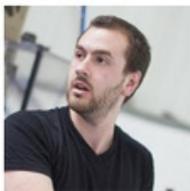
**Nathanaël ROGIER** – Brasserie Gasconha  
Trésorier  
Délégué Régional Nouvelle Aquitaine



**Jérôme DUCROT** – Brasserie Le Goubelin  
Trésorier adjoint  
Délégué Régional Normandie



**SYNDICAT NATIONAL  
DES BRASSERIES INDÉPENDANTES**



**Jonathan ABERGEL** – Brasserie Parisis  
Secrétaire  
Délégué Régional Ile de France



**Nicolas SEYVE** – Brasserie Belenium  
Secrétaire adjoint  
Délégué Régional Bourgogne Franche -Comté



**Salem HAJI** – Brasserie de la Plaine  
Délégué Régional PACA



**Laurent BOITEAU** – Brasserie Mélusine  
Délégué Régional Pays de la Loire



**Vincent CROSNIER**– Brasserie des Chandres  
Délégué Régional Centre Val de Loire



**Olivier LALLEMAND**– Brasserie du Bout du Monde  
Délégué Régional Bretagne



**Pierre François MAESTRACCI** – Brasserie Ribella  
Délégué Régional Corse



**Frédéric FARRUGIA**– Brasserie Guyanaise  
Délégué Régional Outremer

## SON ORGANISATION

### **Un conseil d'administration (CA)**

composé de l'ensemble des délégués régionaux de chaque région administrative élus par les adhérent(e)s  
- tous sont brasseurs.

La déléguée générale y participe aussi

### **des délégué(e)s départementaux,**

élu(e)s par les adhérent(e)s =  
rôle de relai auprès du CA



une présence nationale des élu(e)s  
du SNBi

TOUS brasseuses ou brasseurs

## UNE EQUIPE SNBI ACCOMPAGNÉE PAR DES SPECIALISTES

Des personnes dédiées pour toute question :

- **Réglementaire, qualité, sécurité ... :**

*Julie COIGNUS, Ingénieur réglementaire*

- **Autres sujets juridiques :**

*Avocats choisis en fonction de la thématique*

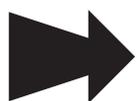
- **Social :**

*Cabinet FILOR, cabinet INEXTENSO*

- **Douanes, fiscalité :**

*Louis-Marie SAVY, juriste au Cabinet FIDAL*

- Et tout autre spécialiste en fonction des sujets demandés

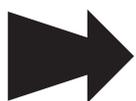


Pour des réponses précises et un  
soutien pour les adhérent(e)s

## **DES COMMISSIONS DE TRAVAIL**

Différents sujets sont travaillés au sein de ces commissions, gérées par des responsables :

- Réglementaire - Jean-François DROUIN
- Technique - Jonathan ABERGEL
- Formation - Daniel THIRIEZ
- Sociale - Daniel THIRIEZ
- Label BI - David HUBERT
- Ethique - David HUBERT
- Matières premières / interprofession - Jean-Olivier RIEUSSET
- Environnement / consigne - Olivier LALLEMAND
- Sécurité au travail / CNAM - Nathanaël ROGIER
- Communication - Sonia RIGAL



Les adhérent(e)s sont les  
bienvenu(e)s au sein de ces  
commissions.

## SUJETS EN COURS

- Des actions de relations publiques pour défendre les brasseries indépendantes
- En tant que syndicat reconnu officiellement par l'état, participation aux travaux liés à la convention collective et à la branche
- La transparence de l'origine des bières enfin votée grâce à notre action
- Nos brasseries soutenues pendant la crise grâce à nos échanges avec le gouvernement
- Un travail pour dénoncer les contrats brasseurs
- Les licences III pour une dispense de licence pour les brasseries au même titre que les viticulteurs
- Réalisation d'un code des usages pour mieux définir les pratiques et les styles
- Le titre de brasseur pour une formation qualifiante au métier de brasseuse / brasseur
- Le marque collective BI pour les adhérent(e)s



et encore de nombreux autres  
sujets...

## DES OUTILS ET SERVICES POUR LES ADHÉRENT(E)S

- La réalisation de guides spécifiques



- Des CGV rédigées spécialement selon la loi Egalim 2
- Un médiateur de la consommation pris en charge par le SNBi
- Une foire aux questions sur l'espace adhérent
- Des formations / webinar gratuits organisés par le SNBi
- Des personnes dédiées pour toutes questions réglementaires, juridiques, sociales, douanes...



un accès dédié et sécurisé pour chaque adhérent(e) avec de nombreuses informations

## UNE MARQUE COLLECTIVE POUR LES ADHERENT(E)S



### **Pourquoi la création de cette marque collective ?**

La volonté de la création de cette marque collective fait partie des fondements du SNBI :

- Mettre en avant le savoir-faire des brasseuses / brasseurs indépendant(e)s
- Distinguer leurs bières de celles de l'industrie
- Aider le consommateur à identifier la véritable origine de sa bière
- Rassurer le consommateur sur le côté naturel de leurs bières
- Informer en toute transparence les consommateurs

Pour toute information : [www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/](http://www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/)

## UNE CENTRALE DE NEGOCIATION EXCLUSIVEMENT POUR LES ADHÉRENT(E)S



Création de la centrale de négociation Nego Brass', en association avec la société Alliance Confiance

### Les objectifs de Nego Brass' :

- comparer les offres des différents fournisseurs de la filière brassicole
- négocier des tarifs avantageux auprès de nombreux fournisseurs
- les fournisseurs ciblés par la centrale : matières premières, consommables, matériel, prestations de service, hygiène ...

### Les avantages pour les adhérent(e)s :

- gain financier : conditions tarifaires avantageuses
- gain de temps : économie en temps de recherche de fournisseurs et en temps de négociation
- gestion administrative facilitée sur les remises de fin d'année gérée par la société Alliance Confiance

Adhésion à la centrale : 100 € / an

Contact : [emilie.faraus@nego-brass.fr](mailto:emilie.faraus@nego-brass.fr)



## **UN SALON VIRTUEL PERMANENT POUR LES BRASSERIES**

Créé par le SNBi, Brass'Expo est devenu la plateforme de référence pour trouver en un seul clic un fournisseur de la filière brassicole.

Plus de 95 fournisseurs sont inscrits à ce jour.



[www.brass-expo.com](http://www.brass-expo.com)

## ET BIEN D'AUTRES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

- Des actions / évènements grand public pour aider les adhérents à développer leur chiffre d'affaires
- Des partenariats avec de nombreux salons et festivals
- Une communication soutenue toute l'année (mailing, communiqué de presse...)
- Réseaux sociaux : FB, Instagram et LinkedIn





## **COTISATIONS**

- Coût : 120 € + 0,10 €/hl pour 12 mois

## **POUR REJOINDRE LE SNBI**

[WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/](http://WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/)

Adhésion en ligne 24h / 24, 365 jours par an

### **CONTACT :**

contact@snbi-france.fr

www.snbi-france.fr

www.destination-brasseries.fr

